

Promotion du dialogue pour la  
réforme démocratique en **Haïti**

Pwomosyon dyalòg pou refòm  
demokratik an **Ayiti**

Promoting dialogue  
for democratic reform in **Haiti**



# Défis électoraux en **Haïti**: analyse comparative

Kristen Sample

Étude réalisée pour  
la Délégation de Haut Niveau du Club de Madrid en Haïti

  
WORLD LEADERSHIP ALLIANCE  
CLUB DE MADRID



# Index

---

1. Introduction 3
2. Mode de Gestion des Elections: Transition Vers un Conseil Électoral Permanent 5
3. Participation des Citoyens Aux Elections 11
4. Fragmentation des Partis Politiques 16
5. Le Calendrier Electoral 23
6. Financement des Partis Politiques 26
7. Bibliographie 33
8. À propos 38

\* Le contenu de cette publication ne relève que de la responsabilité du Club de Madrid et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de l'UE

# 1. INTRODUCTION

---

## 1.1. Antécédents

---

Lorsque le président Martelly a lancé sa Stratégie de développement des "cinq E", à savoir emploi, État de droit, éducation, environnement et énergie, il aurait pu inclure un sixième "E", à savoir élections, une question qui se trouve en ce moment dans une impasse et qui constitue une menace de déstabilisation pour les institutions, fragiles, d'Haïti.

La présente étude a été faite à la demande du Club de Madrid pour identifier des leçons apprises et pour comparer les expériences internationales pertinentes par rapport à certains défis majeurs pour Haïti face aux élections, notamment:

- ◆ Le mode de gestion des élections permettant une transition vers un Conseil Électoral Permanent
- ◆ La participation des citoyens aux élections
- ◆ La fragmentation des partis politiques
- ◆ Le calendrier électoral
- ◆ Le financement des partis
- ◆ Le coût des élections

La présente étude ne cherche pas à analyser le contexte haïtien ; cependant, quelques éléments importants du système électoral du pays peuvent servir de points de référence utiles pour examiner les leçons apprises et les expériences comparatives dans le monde, entre autres:

- ◆ Haiti's President is elected by popular vote to serve a 5-year term. Le président d'Haïti est élu par vote populaire et a un mandat de 5 ans non renouvelable. Il y a un scrutin de ballottage lorsqu'aucun candidat à la présidence n'obtient plus de 50 % des voix lors du premier tour. La constitution limite tout président à deux mandats non consécutifs.
- ◆ Le Sénat est composé de 30 membres, soit trois provenant de chaque département. Les sénateurs sont élus pour un mandat de six ans selon le système d'élection à majorité simple. Cela dit, il y aura un scrutin de ballottage si le candidat ayant obtenu le plus de voix ne recueille pas plus de 50 % des suffrages exprimés. Le Sénat a eu des problèmes pour atteindre le quorum depuis 2012 lorsque le mandat d'un tiers des membres a pris fin. Un second tiers de sénateurs verra son mandat expirer en janvier 2015.
- ◆ La Chambre basse est composée de 99 représentants élus pour quatre ans selon le système d'élection à majorité simple. Leur mandat prend fin en janvier 2015.

- ◆ Le mandat des 130 membres élus locaux a expiré en 2012 et ces derniers ont été depuis lors remplacés par des “agents municipaux intérimaires” nommés par le gouvernement.

## 1.2. Observations

---

Une des idées qui sous-tend le travail du Club de Madrid est fondée sur les leçons apprises au niveau international qui peuvent aider les pays faisant face à des problèmes de gouvernance démocratique. Depuis sa création, le Club de Madrid a acquis des compétences particulières à apporter des conseils de haut niveau, basés sur des expériences concrètes qui ont fait leurs preuves, dans des processus de transition et consolidation démocratique difficiles.

La présente étude a été faite dans cet esprit, tirant parti de la recherche internationale et des expériences nationales spécifiques qui ont fait leurs preuves dans le monde entier. En même temps, il faut préciser que ces leçons internationales, pour être utiles, doivent tenir compte de certains aspects:

- ◆ Les choix liés aux élections ne sont pas techniques mais politiques. La recherche, les leçons apprises et les expériences comparatives ne sont utiles que dans la mesure où les décideurs sont prêts à écouter, à dialoguer et à faire des concessions pour le bien de leur pays. *“À la base, l'intégrité électorale est un problème politique. Le pouvoir et la lutte pour le pouvoir doivent être réglementés. Il ne suffit pas que les gouvernements mettent en place des institutions, les politiciens doivent aussi respecter et sauvegarder l'indépendance et le professionnalisme des responsables des élections, des juges et des tribunaux”*.<sup>1</sup>
- ◆ Le système électoral “parfait” n'existe pas. Un système qui fonctionne bien dans un pays ne s'applique pas nécessairement à un autre en raison d'une grande quantité de facteurs nationaux particuliers comme le sont, notamment, l'histoire, la culture, la géographie, le développement et les partis politiques. Plutôt que de chercher à établir des standards électoraux idéaux, une approche plus pratique commence par un inventaire national afin de déterminer la “ligne de base” électorale actuelle par rapport aux obligations internationales établies dans la jurisprudence des Nations unies.<sup>2</sup>
- ◆ Ce sont les détails qui posent problème. Les mesures ne peuvent être prises de façon isolée, mais plutôt sont reliées entre elles. Même une modification mineure en apparence sur un aspect du processus électoral peut entraîner des effets sur d'autres aspects des systèmes électoral et de partis. De plus,

1 Commission mondiale sur les élections, la démocratie et la sécurité

2 Tuccinardi. Cette publication présente les obligations des Nations unies selon 21 facteurs liés aux processus électoraux.

les effets d'une réforme ne sont pas toujours immédiatement apparents; il est probable qu'il se produise des conséquences inattendues sur le long terme.

## 2. MODE DE GESTION DES ELECTIONS: TRANSITION VERS UN CONSEIL ÉLECTORAL PERMANENT

---

### 2.1. Antécédents

---

La Constitution de 1987 prévoyait que les élections transitoires fussent supervisées par un Conseil Électoral Provisoire jusqu'à l'établissement d'un Conseil Électoral Permanent. Plus de 25 ans plus tard, Haïti n'a toujours pas établi de Conseil Électoral Permanent.

L'article 289 de la Constitution établit que le Conseil Électoral *Provisoire* doit être composé de neuf membres de différents secteurs de la société haïtienne, parmi lesquels aussi l'église, les universités, le journalisme et les groupes de défense des droits de l'homme.

Les articles 191 à 199 de la Constitution précisent que le Conseil Électoral *Permanent* est responsable "*de l'organisation et du contrôle, en complète indépendance, de toutes les procédures électorales sur l'ensemble du territoire de la République jusqu'à ce que les résultats des élections soient annoncés*". Ses neuf membres sont nommés pour un mandat de neuf ans selon la formule 3+3+3, issus des trois branches du pouvoir, à savoir le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et l'Assemblée Nationale, qui chacun a la responsabilité de nommer trois membres.

La prolongation indéfinie du mandat provisoire de cet organisme de gestion électorale peut mettre en péril l'intégrité électorale. La Mission d'Observation Électorale de l'OEA-CARICOM de 2010/2011 a constaté, d'une part, "*un manque de confiance dans le conseil électoral (qui) s'est avéré un obstacle permanent et a influencé le comportement des aspirants politiques dans le processus électoral*" et, d'autre part, le besoin d'un Conseil Électoral Permanent pour assurer la responsabilité des magistrats<sup>3</sup>. Ses effets se font aussi sentir dans la capacité nationale de gestion des élections: "*La mémoire institutionnelle et le développement d'un personnel professionnel (sont) un sérieux problème pour l'administration des élections*".<sup>4</sup>

---

3 Organisation des États Américains

4 Bardell

## 2.2. Composition et sélection

Bien qu'un organisme de gestion électorale indépendant et crédible n'est pas en soi suffisant pour assurer l'intégrité électorale, il en est tout de même un ingrédient essentiel. La composition d'un organisme de gestion électorale est un point de départ essentiel pour assurer l'indépendance<sup>5</sup>. Des consultations inclusives et un processus transparent pour définir la composition de l'organisme de gestion électorale peuvent améliorer la confiance de l'électorat<sup>6</sup>. En particulier, un degré élevé de consensus au sein des forces politiques au sujet de la définition de la structure et de la composition de l'organisation(s) électorale(s) s'est avéré un facteur déterminant pour prévenir les conflits et réclamations post-électorales<sup>7</sup>. *"Ce consensus contribue à la légitimité et la crédibilité du processus électoral, et sa fiabilité aux yeux des électeurs se traduit par une plus grande participation"*.<sup>8</sup>

Il existe trois modèles d'organismes de gestion électorale : multipartis, expert et mixte. Dans la première catégorie, les organismes de gestion électorale sont composés de personnes nommées par les partis politiques et les membres agissent comme représentants de leur parti. *"... Si, de l'extérieur, les membres peuvent être vus comme ayant un parti pris, chaque membre s'assure aussi que les autres ne prennent aucun avantage pour leur propre parti, de telle sorte que l'organisme de gestion électorale peut être vraiment considéré comme étant crédible et comme étant un organisme impartial. La somme des partis-pris devient alors une garantie d'impartialité"*.<sup>9</sup>

Les membres des organismes de gestion électorale composés d'experts peuvent être nommés par les partis politiques, mais ne peuvent agir de façon partisane. Les organismes de gestion électorale composés d'experts comprennent généralement des personnalités publiques respectées qui sont considérées comme impartiales et ayant une spécialisation dans différents domaines tels que le droit, l'administration publique, les sciences politiques ou les médias<sup>10</sup>. On retrouve ce modèle, entre autres, en Australie, au Bangladesh, au Canada, au Costa Rica, en Inde, en Indonésie, en Pologne et en Thaïlande<sup>11</sup>.

Certains pays optent pour un modèle mixte qui combine tant des membres nommés par des partis politiques que des membres indépendants sans liens partisans. Par exemple, l'organisme de gestion électorale en Croatie comprend cinq membres experts professionnels du secteur juridique (indépendants) et six membres provenant à parts égales du parti au pouvoir et des partis

---

5 López-Pintor

6 International IDEA (2012)

7 Orozco

8 Orozco

9 International IDEA (2012)

10 Ibid

11 Ibid



de l'opposition<sup>12</sup>. Les membres provenant de partis politiques ne peuvent imposer leurs vues aux membres experts à moins qu'ils se mettent tous d'accord entre eux<sup>13</sup>. L'Instituto Nacional de Elecciones (I.N.E.) du Mexique est composé d'un président et de 10 conseillers généraux, alors que des représentants du caucus parlementaire et des partis politiques sont inclus comme membres sans droit de vote.<sup>14</sup>

Un examen des élections tenues dans 19 pays d'Amérique latine entre 1980 et 2007 indique que le modèle composé d'experts -avec des organismes de gestion électorale indépendants et professionnels, libres d'influences partisans- était plus à même de permettre un processus électoral d'une plus grande qualité démocratique, notamment dans des contextes de polarisation politique<sup>15</sup>. Les organismes de gestion électorale composés de membres nommés par les partis politiques peuvent inspirer confiance dans la mesure où tous les principaux partis politiques sont représentés, mais ils peuvent aussi mener à des impasses ou entraîner une plus faible capacité technique quand la sélection des membres n'est pas faite sur la base du mérite<sup>16</sup>. Lorsque le modèle composé de membres de partis politiques fonctionne bien, c'est habituellement quand il est accompagné d'une forte présence de superviseurs et appuis internationaux<sup>17</sup>. Une autre étude en Amérique latine indique aussi que là où l'on a mis sur pied un organisme de gestion électorale de type partisan, cela se traduit par une moindre confiance des électeurs dans celui-ci ainsi que dans les résultats des élections<sup>18</sup>. D'autant plus, la confiance dans l'organisme de gestion électorale et dans le résultat des élections entraîne une plus grande participation de l'électorat<sup>19</sup>.

Dans certains pays, la nomination du président de l'organisme de gestion électorale et du reste des membres se fait selon un processus à deux volets. En Roumanie, le pouvoir législatif nomme le président de l'organisme de gestion électorale alors que le chef de l'État nomme les autres membres<sup>20</sup>. En Afrique du Sud, le président de l'organisme de gestion électorale est nommé parmi les hauts magistrats, tandis que les autres membres sont nommés au niveau de juges de rang inférieur<sup>21</sup>. Dans d'autres pays (par exemple, au Costa Rica), tous les membres sont nommés de la même manière et le président est élu par ses pairs<sup>22</sup>.

---

12 Ibid

13 Ibid

14 Instituto Nacional de Elecciones de Mexico

15 Hartlyn, et al.

16 Ibid

17 Ibid

18 Kerevel

19 Kerevel

20 International IDEA (2006)

21 Ibid

22 Ibid

## 2.3. Conditions d'embauche

---

Outre la composition de l'organisme et la sélection des membres, il y a d'autres facteurs importants pour assurer l'indépendance de l'organisme de gestion électorale tels que les conditions de travail de ses membres. *“La titularisation de la fonction des membres de l'organisme de gestion électorale et leur immunité face à toute forme de harcèlement, que ce soit par des baisses salariales ou des poursuites malicieuses, leur permettra de mener leurs fonctions de façon impartiale, professionnelle, sans crainte de représailles et sans favoritismes, pouvant ainsi résister aux pressions politiques”*<sup>23</sup>. Les mandats illimités -jusqu'à la mort, la démission ou la retraite- ont l'avantage de “protéger” les membres de l'organisme de gestion électorale face aux pressions politiques, mais en revanche cela peut aller à l'encontre du renouvellement des postes et de l'innovation. Des mandats échelonnés (forme appliquée par exemple en Afrique du Sud) peuvent promouvoir la mémoire institutionnelle et la succession de leaderships<sup>24</sup>.

## 2.4. Mesures permettant de renforcer la confiance

---

Dès leur prise de fonctions, les membres de l'organisme de gestion électorale peuvent exercer une grande influence pour construire la confiance de l'électorat. Une étape initiale importante est de publier les dates des réunions et de les ouvrir au public<sup>25</sup>. Dans les cas où des réunions à huis clos seraient nécessaires, les membres de l'organisme de gestion électorale doivent s'assurer de rendre publics les compte-rendus des réunions et de communiquer les décisions qui auront été prises<sup>26</sup>. La crédibilité peut aussi reposer sur la qualité des professionnels qui doivent être redevables en exclusivité envers l'organisme de gestion électorale, et agir selon les termes d'un code de conduite (rendu public)<sup>27</sup>.

---

23 International IDEA (2012)

24 International IDEA (2006)

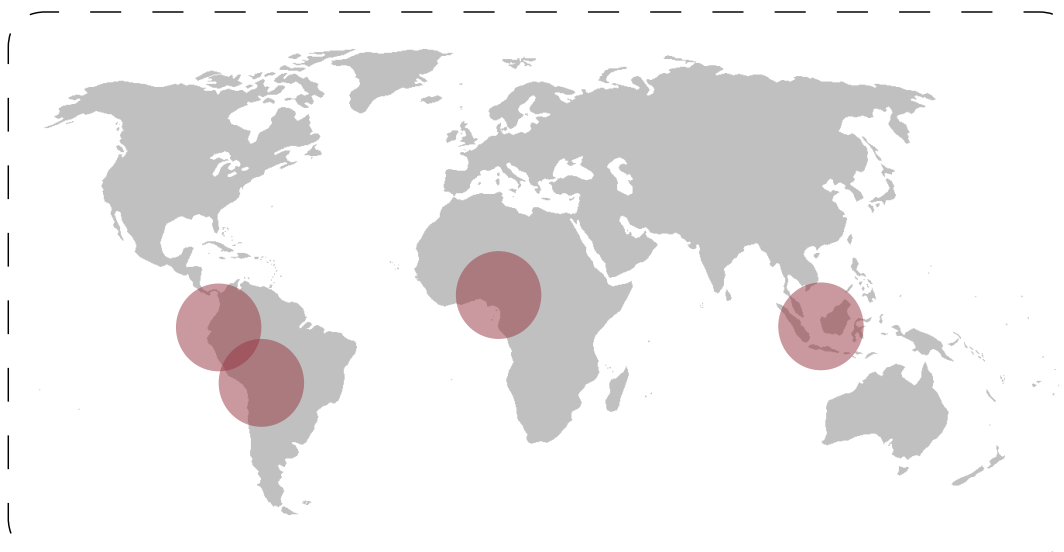
25 International IDEA (2012)

26 Ibid

27 Ibid



## 2.5. Cas Pays



### Cas de l'Indonésie

Tiré d'International IDEA (2012) et de Freedom House.

La Commission Générale d'Élections (KPU) de l'Indonésie a été la pierre angulaire de la transition démocratique de ce pays vers la fin des années 90. Durant l'étape initiale, alors que le but principal était l'inclusion, l'organisme de gestion électorale était composé de cinq membres nommés par le gouvernement et de représentants de chacun des 48 partis politiques. Chaque représentant de parti politique avait droit à un vote (au total 48) alors que les représentants du gouvernement avaient chacun droit à neuf votes (soit au total 45). Deux années plus tard, après avoir établi la crédibilité de l'organisme de gestion électorale, celui-ci a pu être dépolitisé et engager une transition vers un modèle d'experts de 11 membres qui a organisé et supervisé avec succès le processus électoral de l'année 2004 où plus de 100 millions d'Indonésiens ont été appelés aux urnes dans ce qui a été appelé *"la journée électorale la plus complexe au monde"*.

### Cas de la Bolivie

Tiré de Romero et d'une interview avec Alfonso Ferrufino

L'expérience de la Bolivie montre qu'il est possible de récupérer la confiance de l'électorat après l'avoir perdue. Une fraude électorale en 1989, commise par quatre des sept commissionnaires (ensuite appelés la *"banda de los cuatro"*) a entraîné une profonde méfiance de l'électorat à l'égard du Consejo Nacional Electoral. Une réforme a été entreprise sous la forme d'amendements à la Loi Électorale. Le modèle d'organisme de gestion électorale basé sur les partis politiques a été remplacé par un modèle composé d'experts, avec des membres choisis par un vote des 2/3 des députés et un membre nommé directement par l'exécutif. D'importantes personnalités publiques ont été nommées pour faire partie de la *"Corte de los Notables"* et la pression de la société civile a permis que les nominations - à l'échelle nationale et départementale - reflètent le consensus entre partis politiques. Le deuxième élément essentiel de la réforme a été de supprimer le pouvoir qu'avait l'organisme de gestion électorale de modifier ou d'annuler les résultats électoraux d'un bureau de vote comme cela s'était produit en 1989. Ces réformes fondamentales ont permis de mettre en place un modèle de gestion d'élections non-partisan et stable qui s'est caractérisé par l'absence de contestation des résultats électoraux pendant plus de 20 ans, jusqu'en 2011.

## Cas du Ghana

Tiré d'International IDEA 2012 et de la Commission mondiale sur les élections, la démocratie et la sécurité

La Ghanian Election Commission s'est fait une bonne réputation grâce à sa gestion électorale de qualité et à sa transparence. Une des principales mesures qui a contribué à cette réputation a été la création d'un Comité Consultatif Inter-Parti en 1994 -deux ans avant les prochaines élections- pour promouvoir le dialogue et la confiance dans le processus entre les partis, et pour offrir un espace de dialogue sur les plaintes concernant les élections. *“Les actions de la Ghanian Election Commission pour traiter les critiques de l'opposition concernant les élections précédentes ont posé les bases d'une stratégie efficace, permettant de se définir en admettant les pratiques du passé de fraudes réelles ou perçues comme telles, et d'aborder ces questions de manière consultative et visible”.*

## Cas de la Cour Suprême de l'Équateur

Bien que les principales décisions sur la composition et le choix des membres de l'organisme de gestion électorale reviennent aux acteurs nationaux, un appui peut être demandé pour soutenir la transparence et la qualité démocratique du processus. Même s'il ne s'agit pas d'une question liée aux élections, le type d'appui fourni par la communauté internationale dans le choix des membres de la Cour Suprême de Justice équatorienne en 2005 est intéressant. Après une longue impasse qui avait laissé le pays sans Cour opérationnelle pendant plus d'un an, le gouvernement équatorien demanda l'aide des Nations Unies, de l'Organisation des États Américains (OEA) et de la Communauté Andine (CAN). Sur une période de cinq mois, les huit membres du Comité de Veeduría ont supervisé un processus de sélection transparent, non partisan et basé sur les mérites des candidats qui a permis la nomination des 31 membres de la Cour Suprême de Justice.

## 3. PARTICIPATION DES CITOYENS AUX ELECTIONS

---

### 3.1. Antécédents

---

Selon l'expert électoral Dieter Nohlen, le vote est la plus importante forme de participation politique<sup>28</sup>. Premièrement, la participation aux élections est la forme de participation la plus démocratique et la plus égalitaire, faisant participer le plus grand nombre de citoyens. Deuxièmement, le vote est le maillon le plus important entre les préférences des citoyens et le pouvoir politique. Enfin, cet important apport (les votes) produit des résultats (la législation et, en conséquence, le développement du pays) dont bénéficie toute la société.

En Haïti, il y a de la marge pour améliorer la participation des électeurs. Selon la base de données sur les taux de participation aux élections de International IDEA, Haïti affichait en 2011 le taux de participation le plus faible au monde avec 22,36%<sup>29</sup>. Le deuxième taux le plus faible à l'occasion d'élections présidentielles était de 38% au Liberia et en Afghanistan. En Haïti, le vote n'est pas obligatoire. La faible participation en 2011 a été affectée par les déplacements de population causés par le tremblement de terre de janvier 2010 (plus de ¼ des électeurs se sont déplacés vers d'autres régions et ont perdu leurs documents), la faiblesse des institutions impliquées dans le processus électoral, et le manque de consensus politique autour de l'organisation des élections (une partie de l'opposition a boycotté le processus électoral).

Les taux de non-participation étaient logiquement plus élevés dans les populations plus affectées par le tremblement de terre<sup>30</sup>. Parmi les autres obstacles pour aller voter, il y a eu l'insécurité, la corruption, le manque d'information, la mauvaise communication, la disqualification de certains candidats et des problèmes techniques et d'organisation<sup>31</sup>. Nous présentons ci-après un bref résumé des taux de participation récents aux élections présidentielles en Haïti<sup>32</sup>.

---

28 Tuesta (2004)

29 Base de données sur les taux de participation aux élections d'International IDEA et Guide d'élection de l'IFES

30 Bardell

31 Bardell

32 Base de données sur les taux de participation aux élections de l'International IDEA

Année	Participation aux élections
2011 (deuxième tour)	22%
2010 (premier tour)	23%
2006	59%
2000	78%
1990	50%

En Haïti, pour avoir le droit de vote, il faut avoir une carte d'identité et être inscrit comme électeur. Plusieurs organisations ont souligné des lacunes dans les services d'enregistrement des électeurs en Haïti. Le rapport de la Mission d'observation des élections de l'OEA-CARICOM indique, par exemple, le besoin d'établir une date limite suffisamment à l'avance pour permettre l'inscription des électeurs (six mois) avant les élections de façon à permettre à l'Office National d'Identification de traiter et de transmettre à temps les nouvelles données<sup>33</sup>.

Des campagnes d'information aux électeurs visent à informer les citoyens sur la façon de s'enregistrer, sur qui peut voter, où et quand aller voter. Ces campagnes ont été menées en Haïti par le passé et incluaient des messages de texte dans les plus récents processus électoraux. Le rapport de la Mission d'Observation Électorale de l'OEA-CARICOM constate le lancement tardif des activités d'information à l'intention des électeurs pour le premier tour des dernières élections présidentielles; en revanche, les efforts entrepris se sont considérablement améliorés pour le deuxième tour du mois de mars<sup>34</sup>.

### 3.2. Options permettant d'augmenter la participation électorale

Il faut davantage de recherche pour mieux comprendre les facteurs qui expliquent le faible taux de participation aux élections en Haïti. Jusqu'à quel point cela s'explique par des facteurs contextuels tels que la perception des électeurs concernant l'efficacité de la concurrence politique ou la propre nature du système de partis? Ou y a-t-il des barrières spécifiques qui empêchent d'aller voter -comme l'enregistrement des électeurs ou l'accès

33 Organisation des États Américains

34 Organisation des États Américains

aux bureaux de vote- qui doivent être surmontées? Dans les deux cas, quelles sont les mesures à prendre pour remédier à cette situation?

Vingt-huit pays ont adopté le vote obligatoire pour certaines ou toutes les circonscriptions électorales. Un certain nombre de pays d'Amérique Latine -dont l'Argentine, le Brésil et le Pérou- sont parmi ceux où le vote est obligatoire. Cette mesure est justifiée par la conviction que le vote est un « bien public » qui mène à un sens du devoir civique accru ainsi qu'à une plus grande légitimité des représentants élus.

L'enregistrement automatique des électeurs est un autre mécanisme que plusieurs pays ont adopté pour favoriser des taux de participation aux élections plus importants. Selon ce système, il revient au gouvernement d'assurer l'enregistrement universel de façon permanente de sorte que l'électeur est automatiquement inscrit sur une liste d'électeurs lorsqu'il atteint l'âge de vote, sans devoir se présenter devant une autorité publique quelconque. Cette façon de procéder s'applique en Europe, au Canada, en Australie, en Argentine et au Chili. L'efficacité de ce système dépendra évidemment de la qualité des registres civils ou des listes de résidents à l'échelle locale. La tenue des dossiers (l'ajout des noms de ceux qui arrivent à l'âge de vote ou qui obtiennent la citoyenneté, et l'élimination d'autres en raison de décès ou de départ du pays) exige des capacités et du personnel permanent au niveau du registre civil ou de l'organisme de gestion électorale. *“Les enregistrements permanents sont davantage utilisés que les enregistrements périodiques dans toutes les régions du monde, malgré la complexité et les coûts élevés de ce système. Il est important de noter, cependant, que l'enregistrement des électeurs dans un registre périodique est en fin de compte une opération plus coûteuse que le maintien d'un registre permanent”*<sup>35</sup>.

Le système électoral en soi a aussi un impact sur la participation aux élections. Un examen de 14 études a constaté que les systèmes d'élection à majorité simple sont associés à un plus faible taux de participation aux élections<sup>36</sup>. De plus, des études ont prouvé que des élections non simultanées ont aussi des chances d'avoir un effet négatif sur les taux de participation<sup>37</sup>.

Les taux de participation électorale ne sont habituellement pas désagrégés par sexe. Cependant, une analyse de 12 pays où les données étaient disponibles indique que l'écart de participation entre les sexes a disparu dans la plupart des pays développés, alors que pour les pays à plus faibles revenus (Liberia et Guatemala), on constate que les femmes continuent de participer en moins grand nombre que les hommes aux élections. L'un des principaux obstacles à la participation des femmes est le fait qu'elles sont plus susceptibles que les hommes de ne pas avoir la citoyenneté, de ne pas avoir de certificat de mariage ou de naissance ou autres documents nécessaires pour l'enregistrement électoral<sup>38</sup>.

---

35 Fischer and Lopez-Pintor

36 Geys

37 Geys

38 Bibler, et al.



Différentes initiatives destinées à faire augmenter la participation des femmes aux élections ont produit des résultats significatifs. Les organismes de gestion électorale visant à accroître le taux de participation des femmes aux élections doivent commencer par faire un « audit par sexe » qui identifie tous les obstacles potentiels et établit une ligne de base pour l'action<sup>39</sup>. La sensibilité de l'organisme de gestion électorale peut aussi être améliorée en incluant des membres féminins à tous les niveaux. De plus, on doit s'assurer avant le début de la journée du scrutin que des éléments clés - tels que les isolements, des bureaux de vote accessibles (ou même mobiles), et garantir la sécurité tout au long du processus- sont en place. Le Projet ACE a identifié 23 pays qui utilisent des bureaux de vote séparés pour les hommes et les femmes, permettant ainsi aux femmes d'exercer leur droit de vote sans subir des pressions<sup>40</sup>. La sécurité accordée aux femmes est aussi un aspect très important.

La question du vote des personnes handicapées reçoit de plus en plus d'attention dans le monde entier<sup>41</sup>. Malheureusement, de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes n'ont pas le cadre juridique et réglementaire requis en place pour permettre aux personnes handicapées de vraiment exercer leur droit de vote. En Haïti, le Conseil Électoral Provisoire a annoncé qu'il mettrait en place de nouvelles politiques et procédures en conformité avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies et la Loi nationale sur l'intégration des personnes handicapées<sup>42</sup>.

Contrairement au cas indiqué ci-dessus où les personnes handicapées peuvent être physiquement empêchées d'aller voter, il y a beaucoup d'autres électeurs qui décident en toute conscience de ne pas aller voter. Dans ces cas-là, les efforts pour faire augmenter la participation doivent porter sur la perception de l'importance du vote, en mettant l'accent sur le devoir civique et même exercer une certaine pression sociale. Souvent une attention particulière est accordée aux jeunes pour les encourager à aller voter. Les stratégies utilisées peuvent s'inscrire sur le long terme (éducation civique à l'école) ou sur le court terme (des campagnes pour inciter les gens à aller voter).

---

39 Bibler, et al.

40 ACE

41 Cette question est particulièrement importante en Haïti, où il y avait, selon certaines estimations, quelque 800 000 personnes handicapées avant le tremblement de terre et 300 000 personnes blessées après le désastre, dont plusieurs souffriront de séquelles à long terme. Organisation Mondiale de la Santé

42 IFES

### 3.3. Cas Pays

#### Actions auprès de groupes sous-représentés

Tiré de UN Women, de UN Kenya et d'IFES (2014)

- ◆ Abaisser l'âge du droit de vote. Certains pays, comme l'Autriche et le Brésil, ont abaissé l'âge du droit de vote à 16 ans. L'adolescence est considérée comme une étape de la vie où il est possible de prendre des habitudes civiques positives. Lorsque les jeunes vivent avec leurs familles, ils sont plus susceptibles d'aller voter et de développer l'habitude de participer aux élections.
- ◆ Intégration d'un quota de jeunes dans les partis politiques. Au Pérou, les partis sont tenus d'inclure 20 % de jeunes candidats (de moins de 29 ans) sur leurs listes électorales aux élections municipales. Le but initial était de s'assurer que les idées des jeunes étaient prises en compte dans les politiques ; plusieurs pensent que la mesure peut aussi favoriser un engagement plus actif des jeunes dans la politique (y compris d'aller voter).
- ◆ Observation électorale. Plusieurs organisations de la société civile ont appuyé la participation politique des jeunes à travers des opportunités d'observation électorale. L'Asociación Transparencia Perú, par exemple, a mobilisé plus de 110 000 observateurs volontaires par le passé, dont 75 % environ étaient des jeunes.
- ◆ La participation des femmes. En 2012, l'agence UN Women et le Haut Comité Judiciaire Électoral en Égypte ont mené une campagne « Votre carte d'identité, votre droit » pour s'assurer que des millions de femmes reçoivent leurs cartes d'identité pour pouvoir aller voter. En 2013, au Kenya, une Women's Situation Room a été mise sur pied avec la participation de 500 observateurs qui ont identifié, supervisé et assuré le suivi de 554 menaces contre les femmes pendant le processus électoral.
- ◆ Action auprès des électeurs handicapés. En partenariat avec 18 organisations qui représentent les handicapés, la Junta Central Electoral de la République Dominicaine a mis en place différentes activités incluant : la révision du cadre juridique, des formations sur les droits politiques, des campagnes d'enregistrement d'électeurs, des activités de sensibilisation nationale, la formation des agents des bureaux de vote, l'observation des accès aux bureaux de vote et une formation du personnel de la JCE.

#### Des campagnes d'information publique et des mesures incitatives

Tiré d'Ellis, et al.

- ◆ Campagnes publicitaires. Ce type d'initiative permet de communiquer l'importance du vote. Elles peuvent être réalisées par l'organisation de gestion électorale ou par des organisations de la société civile. La campagne peut être ciblée sur le public en général ou bien sur une partie de la population, comme les jeunes, les femmes ou les groupes ethniques. Elles incluent souvent des messages amusants ou des personnalités comme « Rock EnRol » au Royaume-Uni ou en Nouvelle-Zélande.
- ◆ Mesures d'incitation. La Norvège et la Bulgarie ont expérimenté avec la création de loteries comme mesure d'incitation pour faire augmenter la participation des électeurs. Parmi les prix d'incitation, il y avait des billets d'avion, une voiture, de l'équipement informatique et des appareils électroménagers.

## 4. FRAGMENTATION DES PARTIS POLITIQUES

---

### 4.1. Antécédents

---

Au cours des dernières années, des citoyens du monde entier se sont manifestés pour exprimer leur mécontentement par rapport aux résultats de leurs gouvernements et leaders politiques. Dans bien des cas, la population voit les partis politiques comme une source importante de frustration. En Amérique latine, par exemple, les sondages indiquent que les partis politiques constituent l'institution dans laquelle les gens ont le moins confiance, avec presque un tiers de la population qui pense que la démocratie peut fonctionner sans les partis politiques<sup>43</sup>. En Europe, le berceau des partis politiques modernes, moins de 5 % de la population est membre d'un parti politique<sup>44</sup> et la moyenne d'âge des adhérents a fortement augmenté<sup>45</sup>.

Dans la plupart des démocraties dans les pays à faible revenu, la représentation politique s'inscrit habituellement dans un des deux modèles suivants: le mode basé sur un parti dominant au pouvoir et qui ne veut pas le quitter, ou un système plus concurrentiel où les élites -plutôt que des organisations politiques stables et institutionnalisées- se battent pour le pouvoir et les ressources. Selon Carothers, les systèmes de partis dans les jeunes démocraties sont issus d' "*environnements à caractère électoraliste*" qui, dès le début, se sont focalisés sur gagner les élections, sans une réelle participation citoyenne<sup>46</sup>.

En d'autres mots, les systèmes de partis politiques dans le monde font face à d'importants défis. Et malheureusement, Haïti ne fait pas l'exception. La fragmentation est un de ces défis, comme le prouvent les 121 partis inscrits au Ministère de la Justice<sup>47</sup>. La Chambre Basse est composée de représentants de 17 partis politiques, bien que 75 % des sièges soient occupés par seulement six partis. Il y a sept partis représentés au Sénat. De plus, la volatilité des partis est élevée en Haïti avec des organisations politiques qui parfois ne durent qu'un ou deux cycles électoraux. Par ailleurs, la personnalisation du système de partis se confirme par la tendance des candidats aux présidentielles à créer leur propre parti plutôt que de monter dans les rangs d'un parti déjà établi<sup>48</sup>.

Ces différents facteurs résultent en un système de partis que des experts ont décrit comme anémique, éphémère et sans idéologie ("*tous les chats sont gris*")<sup>49</sup>. Les partis sont décrits comme des "coquilles vides" avec un faible

---

43 Latinobarometro

44 Van Biezen

45 En Allemagne, notamment, moins d'un Social Démocrate sur dix à moins de 35 ans. DW

46 Carothers

47 International IDEA (2014)

48 Entre autres exemples, il y a Fanmi Lavalas (Aristide), INITE (Préval) et Tet Kale (Martelly).

49 International IDEA (2014)



niveau d'institutionnalisation, à un tel point que *"peu de présidents élus au cours des 55 dernières années étaient membres d'un parti organisé, plutôt ils avaient été choisis par des alliances mal définies créées dans des buts électoraux et temporaires"*<sup>50</sup>. Ces facteurs ont aussi affecté la gouvernance en empêchant la formation de majorités parlementaires et de gouvernements stables.

### Nombre de partis politiques en Haïti<sup>51</sup>

Période électorale	Nombre de partis fondés	Total cumulatif
Avant 1986	4	4
1986-1990	31	35
1991-1995	22	57
1996-2000	12	69
2001-2003	1	70
2004-2006	32	102
2007-2010	42	144

Des études empiriques et théoriques ont prouvé que la fragmentation de partis politiques a un impact sur les processus démocratiques et même sur le développement. Un système politique dispersé est associé à un gouvernement moins efficace<sup>52</sup>. Au niveau du corps législatif, la fragmentation de partis –en particulier dans un contexte fortement polarisé– signifie que de très petits partis ont une incidence disproportionnée dans les décisions portant sur les politiques publiques et dans la réception d'aides financières. La fragmentation complique aussi les rapports entre les pouvoirs exécutif et législatif, rendant difficile d'obtenir l'appui au programme du président et pouvant même déboucher sur des impasses<sup>53</sup>. En plus des problèmes de gouvernance, les niveaux élevés de fragmentation des partis politiques sont souvent associés à de faibles niveaux de confiance de l'électorat, ce qui laisse entendre que *"la fragmentation des partis politiques peut réduire le niveau de confiance des électeurs lors des élections"*<sup>54</sup>.

## 4.2. Enregistrement des partis

La plupart des pays impose une forme ou une autre de « barrière d'entrée » pour l'enregistrement de partis politiques<sup>55</sup>. Plus les exigences sont lourdes, plus la création de nouveaux partis sera difficile et plus il y aura des risques

50 International Crisis Group

51 International IDEA (2014)

52 Rocha Menocal

53 Banque Interaméricaine de Développement

54 Kerevel

55 Norris

de limiter la pluralité démocratique. En général, les partis doivent fournir aux autorités électorales une déclaration écrite de principes, les statuts du parti, une liste des représentants du parti et un nombre donné de signatures<sup>56</sup>. Au Pérou, par exemple, les partis doivent recueillir un nombre de signatures équivalent à au moins 1 % de la population qui a voté lors des dernières élections et former des comités dans un tiers des provinces situées dans au moins deux tiers des départements.

Des lois peuvent être adoptées pour annuler l'inscription d'un parti politique. En Amérique Latine, la raison la plus courante qui est invoquée pour dissoudre un parti est l'incapacité de ce dernier à obtenir un certain nombre de voix dans une ou plusieurs élections<sup>57</sup>. Cependant, il y a dans la région d'autres facteurs qui justifient aussi la dissolution d'un parti : fraude électorale, pas d'élections internes pour choisir un leader ou pour déterminer la liste de candidats aux élections, ou la participation dans un coup d'État<sup>58</sup>.

### 4.3. Fragmentation au sein du corps législatif

Le système électoral a une influence sur le nombre de partis représentés dans le corps législatif. Un degré élevé de concentration est associé à un système d'élection à majorité simple combiné à des élections simultanées au niveau présidentiel et législatif<sup>59</sup>. Par ailleurs, un système à deux tours (avec majorité fixée à 50 %) est un moyen de dissuader la formation de coalitions politiques, ce qui favorise la fragmentation politique<sup>60</sup>.

Pour les pays qui cherchent à obtenir rapidement une concentration politique, le système électoral peut être conçu pour exclure les partis ayant de faibles niveaux de soutien populaire. La façon la plus directe est d'établir un seuil minimum de voix obtenues par un parti pour pouvoir siéger au parlement. Il y a des seuils fixés dans différents pays, allant de 0,67% (Pays-Bas) à 10% (Seychelles)<sup>61</sup>. Dans le but d'empêcher l'élection de groupes extrémistes, l'Allemagne a fixé un seuil de 5 % dans la représentation proportionnelle pour obtenir des sièges ou a établi que le parti doit gagner au moins trois sièges pour pouvoir franchir la barrière des 5% .

Outre la création d'un système stable de partis à travers le système électoral, il y a des pays qui ont choisi de faire des réformes législatives. Au Pérou, les règles du Congrès ont été modifiées de sorte que les projets de lois ne peuvent être présentés par un seul député, ils doivent être appuyés par au moins six autres membres de l'assemblée. Selon certains observateurs, cette mesure – combinée avec un niveau croissant de sensibilisation du public- a contribué à renforcer le rôle des élections primaires au sein des partis au

---

56 Norris

57 Nohlen (2007)

58 Ibid

59 Payne, et al.

60 Ibid

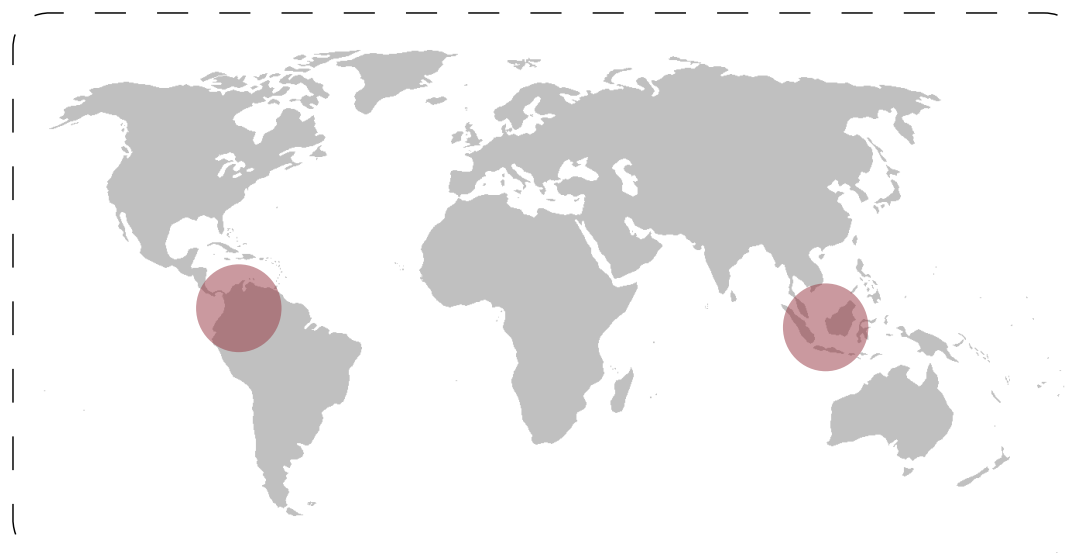
61 Tuesta (2007)

détriment des besoins et intérêts de députés individuels.

Une note de précaution est cependant nécessaire à ce sujet. Les mesures d'ingénierie électorale peuvent parfois aller trop loin et produire des effets secondaires imprévus<sup>62</sup>. Par exemple, en excluant des partis qui autrement auraient gagné un siège, ce seuil conduit en fait à une augmentation de la "disproportionnalité". Cela a été le cas en Turquie, par exemple, où un seuil électoral élevé (10%) a entraîné l'exclusion de plusieurs partis politiques du parlement et 46% des voix ont été ainsi gaspillées<sup>63</sup>. Clairement, il est nécessaire de trouver un équilibre entre les objectifs de construire des partis politiques stables et à forte représentation, et en même temps s'assurer que le système est suffisamment inclusif pour permettre l'émergence de nouvelles formations politiques.

#### 4.4. Cas Pays

---



---

62 Ibid

63 Horowitz

## Cas de l'Indonésie

Tiré de Reilly (2003)

La peur de la menace séparatiste a fortement influencé l'Indonésie pour qu'elle mette en place un système de partis représentatif et national. Ainsi, des réformes ont été adoptées pour réduire le nombre de partis enregistrés. Au moment des élections de 2004, les nouveaux partis politiques devaient prouver qu'ils avaient une présence dans deux tiers des provinces et dans deux tiers des régences à l'intérieur des provinces, ce qui n'était pas facile en considérant que l'Indonésie a plus de 32 provinces et plus de 400 régences. Un mécanisme électoral comprenant « une obligation de répartition » a aussi été utilisé pour encourager les partis nationaux : si un candidat n'obtenait pas plus de 50 % au premier tour, les deux candidats ayant obtenu le plus de voix se feraient alors face au deuxième tour et, pour remporter l'élection, un des candidats devrait obtenir 50 % des voix et au moins 20 % dans la moitié de toutes les provinces.

## Cas de la Colombie

Tiré de Franco and Romero, de Giraldo and Lopez et d'International IDEA (2007)

Un des objectifs de l'Assemblée Constituante colombienne de 1991 était le besoin d'ouvrir le système politique national. Si le processus d'élaboration de la constitution est toujours salué comme un modèle remarquable en matière d'inclusion et de participation, la Colombie a été victime de son propre succès dans le sens où un système politique plus inclusif a conduit à la fragmentation au sein du parlement colombien. En 2002, le nombre de partis représentés au Sénat et à la Chambre Basse était respectivement de 64 et 40. Pour y remédier, le Congrès a voté une réforme en 2003 visant à renforcer le système de partis, incluant une réduction du niveau de fragmentation. Un seuil national de 2 % a été fixé pour le Sénat qui a permis de réduire à 20 le nombre de partis se présentant aux élections de 2006, parmi lesquels seulement 10 ont été en mesure d'atteindre le seuil et de pouvoir siéger. Dans le cas de la Chambre Basse, le nombre de partis a diminué jusqu'à 23 après l'établissement d'un seuil équivalent à 50 % du quotient électoral obtenu en divisant le nombre de votes valides entre le nombre de sièges du parlement.

## 5. LE CALENDRIER ELECTORAL

---

### 5.1. Antécédents

---

Il y a plusieurs options possibles au niveau du timing pour la tenue d'élections dans un pays. Parmi les principales modalités, il y a les élections simultanées (élections tenues à la même date pour plusieurs branches ou niveaux de gouvernement) et les élections séparées. Quand un pays utilise une combinaison de ces deux modalités, on parle de calendrier électoral mixte. Le président d'Haïti est élu pour un mandat de 5 ans et le pouvoir législatif pour 2, 4 ou 6 ans. Il y a un scrutin de ballottage lorsque aucun candidat ne réussit à obtenir plus de 50% des voix lors du premier tour. Les fréquentes élections prévues au calendrier électoral d'Haïti font augmenter les coûts. Par ailleurs, des élections séparées mènent à la fragmentation et apparaissent comme un facteur, parmi d'autres, du système politique haïtien qui *"a été conçu pour contrecarrer les hommes forts et, en conséquence, donne beaucoup de pouvoir au parlement"*<sup>64</sup>.

### 5.2. Élections législatives et présidentielles

---

Le choix entre des élections simultanées et des élections séparées présente un certain nombre de compromis et au moins cinq effets principaux:

- ◆ Peut-être le plus important, les élections sont vues comme un mécanisme essentiel pour s'assurer que les politiciens sont redevables face aux citoyens. Davantage d'élections, en principe, fournissent plus d'occasions aux citoyens pour exprimer leur appui ou leur mécontentement face aux politiciens et partis au pouvoir.
- ◆ Des élections législatives tenues pendant le mandat d'un président signifient que le pouvoir exécutif est moins susceptible d'obtenir la majorité. Dans ce même esprit, des élections séparées ont aussi tendance à faire augmenter le nombre de partis briguant les suffrages, et il y a donc plus de possibilités de fragmentation au sein du corps législatif. Inversement, lorsque les élections sont simultanées, les candidats aux présidentielles peuvent galvaniser leurs supporters qui voteront alors pour les partis de ces derniers aussi au parlement<sup>65</sup>.
- ◆ Comme nous l'expliquions dans la section 3 ci-dessus, des élections séparées sont associées à une plus faible participation, notamment s'il y a une "fatigue de l'électeur" en raison de fréquents appels aux urnes.

---

64 The Economist

65 Cet effet est plus marqué lorsqu'un électeur doit choisir le président et une liste législative du même parti. Un lien moins fort se produit lorsque l'électeur a la possibilité de choisir un président et des candidats au parlement de listes différentes

- ◆ Il y a des coûts plus élevés associés aux élections fréquentes du fait que l'on perd les économies d'échelle potentielles en raison du recrutement, de la formation et du déploiement du personnel des bureaux de vote. De plus, le matériel comme les listes électorales, les bulletins de vote et la publicité électorale n'est pas fait et livré simultanément.
- ◆ On a aussi constaté que des élections séparées augmentent la distance politique entre le président et sa plateforme politique du fait que le candidat aux présidentielles et l'étiquette du parti ne sont pas associés en même temps<sup>66</sup>.

Dans une analyse de 18 pays d'Amérique Latine, on a constaté que 12 ont tenu des élections présidentielles et législatives simultanées<sup>67</sup>. Le Brésil et le Chili présentent une légère variante du fait qu'il y a une partie du Sénat qui est élu sur une base alternante<sup>68</sup>. Dans ces cas-là, les élections de deux branches du pouvoir sont néanmoins tenues le même jour. Parmi les pays qui n'ont pas d'élections simultanées, la Colombie est un cas unique du fait que les élections législatives sont tenues deux mois et demi avant le premier tour des élections présidentielles<sup>69</sup>.

### 5.3. Variations

---

Comme toujours, ce sont les détails qui posent problème et les effets varient selon les particularités propres de chaque contexte, telles que :

#### ◆ Le scrutin de ballottage

Plusieurs pays, y compris Haïti, ont choisi le système de scrutin de ballottage dans les cas où aucun candidat aux présidentielles n'obtient un certain pourcentage de voix. L'idée du scrutin de ballottage est que la légitimité du président est associée à la marge de sa victoire électorale. Lorsqu'un pays utilise un deuxième tour dans le cas où aucun candidat n'obtient au moins 50 % des voix au premier tour, la tendance à une dispersion du vote et à un résultat parlementaire plus faible pour le parti au pouvoir augmente. Dans ce type de système, les électeurs n'ont pas d'incentives ou motivations pour concentrer leur vote, ce qui permet une émergence plus facile de partis minoritaires.

Le scrutin de ballottage a aussi un impact sur le système de partis. Dans un système à deux tours, il n'y a pas d'intérêt au départ à chercher des alliances

---

66 Benoit and Wiesehomeier

67 Payne, et al.

68 Ibid

69 Ibid

ou à former des coalitions pour présenter un candidat unique<sup>70</sup>. En fait, ce système incite à la prolifération de partis du fait qu'un résultat fort est un atout pour le deuxième tour. Il y a aussi un risque de légitimité si le gagnant au premier tour n'est pas victorieux au deuxième tour. Dans une étude de 23 élections au deuxième tour en Amérique Latine, il y a eu neuf cas où le gagnant au premier tour n'a pas obtenu la présidence<sup>71</sup>.

Par ailleurs, au moins une étude portant sur l'Amérique Latine a constaté que le système pluraliste (élections à un seul tour) présente aussi des inconvénients notamment dans un contexte de fragmentation de partis ; les alliances préélectorales attendues ne se matérialisent que rarement et la pluralité favorise le maintien au pouvoir du candidat sortant<sup>72</sup>.

#### ◆ Élections de mi-mandat:

Si des élections législatives sont tenues tôt pendant le mandat d'un président, le parti au pouvoir pourrait profiter de la "*période de lune de miel*". Plus tard durant le mandat, l'effet contraire est susceptible de se produire. Dans la plupart des cas, les élections à mi-mandat permettent aux électeurs de transmettre au président au pouvoir leur mécontentement et donc de favoriser l'opposition<sup>73</sup>.

## 5.4. Élections nationales et régionales/locales

Les cas de simultanéité verticale (entre les niveaux national et local) sont moins fréquents. Lorsque cela se produit, on peut identifier trois types d'effets: a) les élections nationales peuvent éclipser les élections locales; b) les élections locales peuvent éclipser les élections nationales ou c) les deux élections se tiennent en parallèle sans influence aucune.

En général il est accepté que lorsque des élections nationales et locales se tiennent le même jour, les enjeux locaux passent au second plan. En conséquence, lorsque l'objectif est de donner des pouvoirs au niveau local – en tant que niveau politique indépendant de la politique nationale- la séparation des élections nationales et locales est souvent considérée un instrument utile.

Cependant, d'autres pensent que « toute la politique est locale » et affirment que les électeurs se sentent plus près de leurs représentants locaux et sont donc plus intéressés par les élections locales. De toute évidence, les avis sont partagés. En fait, la question du niveau de gouvernement qui intéresse davantage l'électeur pendant une élection dépendra de facteurs tels que le

70 Banque Interaméricaine de Développement

71 Payne, et al.

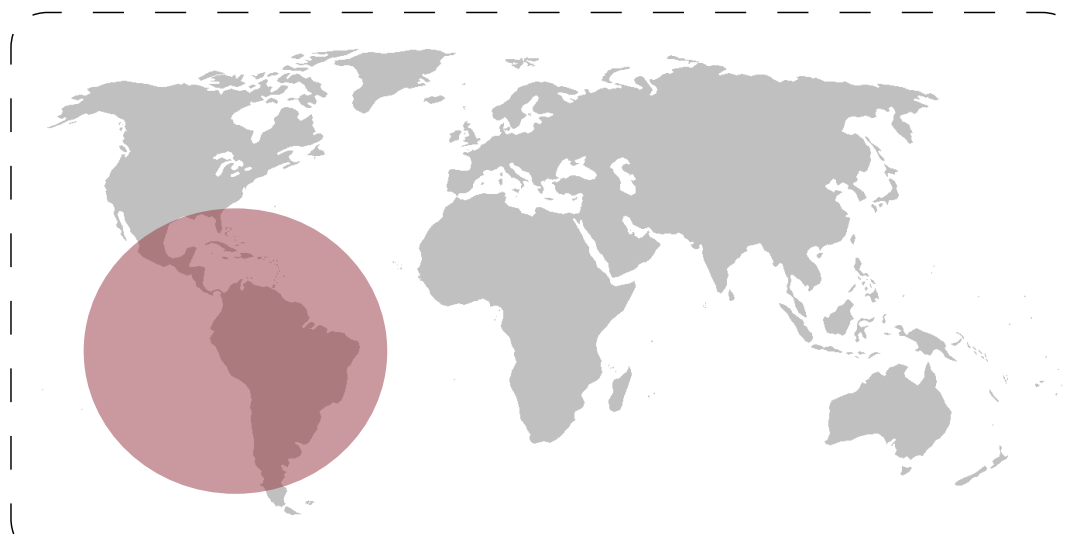
72 McClintock

73 Ibid

niveau d'autonomie régionale et de l'existence de clivages territoriaux.

Le « bon » moment pour convoquer des élections nationales et locales et leur effet sur l'émergence de partis nationaux ou locaux a fait l'objet d'un grand nombre d'études dans des contextes post-conflits. Il n'y a pas de consensus à ce sujet. Certains argumentent que des élections nationales doivent avoir lieu en premier pour consolider les partis nationaux dans l'ensemble des territoires du pays ; d'autres croient que des processus simultanés favorisent la coordination entre les leaders locaux et nationaux ; et d'autres encore maintiennent que, dans des contextes de post-conflit, il vaut mieux commencer par des élections locales pour réduire les enjeux et éviter de surcharger l'organisme de gestion électorale.

## 5.5. Cas Pays



### Amérique Latine

Tiré de McClintock et de Molina

L'expérience en Amérique Latine démontre que « des élections à mi-mandat... ont tendance à favoriser des politiques publiques inefficaces et de court terme durant le mandat, parce qu'il y a une plus grande probabilité de changement de l'équilibre des forces au pouvoir et parce que les députés se concentrent davantage sur la stratégie et la campagne électorales au détriment des politiques publiques. » Une autre étude en Amérique Latine a établi que dans des pays avec des élections simultanées et à un seul tour, le président jouissait d'une majorité au parlement dans 54 % des cas. ; alors que dans les cas d'élections simultanées et une présidentielle à deux tours, le président n'obtenait la majorité que dans 15 % des cas. Enfin, dans les pays avec des élections séparées, le président ne comptait une majorité parlementaire que dans 9,7 % des cas.





## Contextes de post-conflits

Tiré de Reilly (2004)

L'Indonésie a appliqué le modèle simultané vertical -en tenant des élections nationales, provinciales et locales en même temps- ce qui a favorisé le nouveau système de partis tout comme une concertation entre partis. Dans des contextes de post-conflits, comme au Timor Oriental, au Kosovo et en Afghanistan, les décideurs politiques ont opté pour des élections séparées et commencé par le niveau local en premier, pour permettre de renforcer graduellement le processus de démocratisation.

---

## 6. FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

---

### 6.1. Antécédents

---

Le classement d'Haïti au 161<sup>e</sup> rang sur 175 pays dans le rapport de Transparency International de 2014 souligne les profonds défis en matière de corruption auxquels le pays fait face. Bien qu'une législation anti-corruption innovante a été votée en 2014 par la Chambre des Députés, la réglementation spécifique concernant le financement des partis politiques a été considérée comme étant "laxiste" en matière de transparence<sup>74</sup>.

Les partis politiques haïtiens ont bénéficié de financement public à l'occasion des élections de 2010-2011. Selon la loi sur les partis politiques adoptée en janvier 2014, 1% des ressources domestiques du budget national devrait être alloué au financement des partis politiques. Le montant du financement est basé sur les résultats électoraux ainsi que sur la représentation parlementaire et au gouvernement local.

### 6.2. Tendances de financement des partis politiques

---

Au cours des 10 à 15 dernières années, de nombreuses lois ont été votées sur le financement des partis politiques dans le monde, visant de meilleures pratiques en matière de transparence, de limites des dépenses et visant l'interdiction des dons anonymes. Comme de plus en plus de pays adoptent des lois en ce sens, le vrai défi consiste à la mise en application de ces lois y compris l'application de sanctions le cas échéant. Et, même si l'adoption de législations plus élaborées est une tendance positive, l'écart entre le cadre juridique et l'application des lois peut néanmoins conduire au cynisme, et même donner aux candidats contrevenants un avantage injuste face aux candidats qui respectent les lois.

Les faiblesses dans l'application des lois viennent généralement d'un mélange des facteurs: mandat, capacité et volonté politique. Dans la plupart des cas, c'est ce dernier facteur (la volonté politique) qui fait la différence, étant donné que les politiciens -qui participent souvent à la nomination des membres des organismes de gestion électorale- préfèrent une mise en application boiteuse et peu efficace.

Différentes options ont été examinées pour assurer l'indépendance des agences responsables de la supervision du financement des partis politiques, notamment en matière de protection face à la pression politique (par le limogeage ou la rétrogradation). Il peut y avoir aussi le besoin de mettre en place des "garde-fous" comme des pouvoirs spéciaux pour l'organisme de

---

74 TI Haïti. La Fondation Héritage pour Haïti.

gestion électorale (Mexique) ou la collaboration avec d'autres organismes de supervision gouvernementale (Pérou)<sup>75</sup>.

Dans cet esprit, la législation devrait être développée en tenant compte des conditions de l'État de droit dans le pays. Dans des pays avec un état de droit faible, de nouvelles lois pourraient être introduites dans le temps si l'on assure de forts investissements initiaux pour renforcer le respect des lois par les partis, qui à leur tour demanderaient graduellement des régulations plus exigeantes.

Dans les cas où les agences régulatrices ne peuvent assurer l'application de la loi, il revient aux médias et aux organisations de la société civile d'exercer des pressions en signalant les écarts et les incohérences. Dans certains cas, la pression internationale peut aussi faire la différence pour assurer l'application des lois en matière de corruption liée au financement des partis politiques.

### 6.3. Éviter l'emploi abusif des fonds publics

L'article 121 (1) de la loi électorale de 2008 précise qu'"à l'exception des médias de l'État, aucun équipement, propriété ou véhicule gouvernemental ne peut être utilisé par un candidat ni par un parti ou groupe politique pendant la campagne électorale".

Cependant, les élections haïtiennes se sont traditionnellement caractérisées par la disparité des ressources entre le parti au pouvoir et les autres partis. Selon un expert, "*la tendance à manipuler les élections depuis le pouvoir en place est nette*"<sup>76</sup>. Preuves à l'appui, certains observateurs signalent la décision du Conseil Électoral Provisoire d'exclure 15 candidats de la campagne présidentielle de 2010, y compris Fanmi Lavalas, considéré par beaucoup comme le parti politique le plus populaire d'Haïti.

Comme d'autres types de corruption liée au financement des partis politiques, l'emploi abusif des fonds publics détourne la volonté publique en servant à influencer le résultat des élections. Selon la manière où cela se produit - par exemple par la manipulation des forces de l'ordre, par le déséquilibre dans la couverture médiatique ou par l'appui partisan de l'administration publique - elle peut aussi affecter la légitimité d'autres institutions clés.

Les leaders en fonctions et les partis au pouvoir ont développé des instruments de plus en plus complexes pour profiter des fonds publics en périodes électorales, en utilisant différents stratagèmes et biens publics. Dans certains cas, il y a utilisation des forces de l'ordre pour intimider les électeurs; manipulation de l'accès aux services publics comme moyen de

---

75 Falguera, et al.

76 International IDEA (2014)

pression sur les électeurs; pression sur les fonctionnaires pour adhérer au parti ou pour faire des dons; et le non-décaissement des fonds publics destinés aux partis de l'opposition.

Mais si l'égalité des conditions électorales n'est pas suffisante en soi pour obtenir un système de partis concurrentiel, elle demeure tout de même un premier pas essentiel. L'emploi abusif des fonds publics figure au premier rang dans les législations sur le financement politique.

Malheureusement, les cas d'emploi abusif de fonds publics sont bien plus difficiles à détecter, à prouver, à dénoncer et à pénaliser que tout autre type de corruption liée au financement des partis politiques. La principale difficulté vient du fait que l'emploi abusif des fonds publics est commis par des individus ou par le parti au pouvoir. Dans ces circonstances, l'agence régulatrice peut ne pas vouloir ou ne pas être en mesure (en raison de pressions qui sont exercées sur elle) de dénoncer et sanctionner ces abus. En plus des défis politiques, il y a de réelles difficultés à détecter l'utilisation de ressources en nature comme le personnel, les véhicules, les installations et les communications. Même s'il n'y a pas de réponse facile, des stratégies existent pour les agences régulatrices qui cherchent à exercer leur indépendance face aux emplois abusifs de fonds publics, notamment<sup>77</sup>:

- ◆ Dans les cas où l'application des sanctions relève du pouvoir judiciaire, mais où ce dernier n'est pas suffisamment indépendant du gouvernement, l'agence régulatrice peut chercher à développer son propre système de sanctions, indépendant du pouvoir judiciaire. Même si les sanctions ont une portée limitée, elles peuvent attirer l'attention et donc exercer une pression sur la Cour pour qu'elle prenne position.
- ◆ Réduire le fardeau de la preuve en évitant les « préjugés intentionnels ». Cela signifie que l'agence régulatrice n'a pas à prouver que l'emploi abusif du gouvernement (par exemple, l'augmentation des salaires ou l'augmentation des dépenses en relations publiques) a été fait en vue de courtiser l'électeur. En fait, il suffirait de signaler les actions qui ne sont pas permises pendant une période déterminée.
- ◆ En rendant publiques ses conclusions, l'agence régulatrice gagnera en crédibilité et mettra de la pression sur le gouvernement et sur d'autres agences de façon à ce qu'ils respectent le cadre légal établi.

En plus du rôle de l'agence régulatrice, le combat efficace contre l'emploi abusif des fonds publics exige une action concertée de plusieurs autres organismes, notamment:

- ◆ Les **médias indépendants** constituent un puissant outil pour assurer une couverture médiatique égalitaire et permettent

---

77 Ohman

d'informer des emplois abusifs. L'expérience péruvienne des années 90 avec Fujimori et Montesinos atteste la valeur des médias comme observateurs, défenseurs et dénonciateurs: les propriétaires de canaux de télévision ont reçu des pots-de-vin 100 fois supérieurs à ceux reçus par les juges, les députés de l'opposition et fonctionnaires du gouvernement<sup>78</sup>.

◆ Une **observation électorale indépendante** peut limiter la manipulation. Une étude a constaté qu'il y a une très nette différence statistique dans le résultat du dépouillement en faveur du parti au pouvoir entre des bureaux de vote supervisés et non supervisés<sup>79</sup>. D'autres initiatives de la société civile ou des organisations internationales incluent la supervision des médias, des sondages pour détecter l'achat de votes, et l'observation de véhicules officiels ou infrastructures ou autres moyens. Pour appuyer ces efforts, un plus grand engagement pour la transparence du gouvernement est fondamental, même lorsque cela porte sur des questions au-delà du financement politique.

◆ La **communauté internationale** n'est pas toujours consistante dans ses positions face à l'emploi abusif de fonds publics. Les bailleurs devraient au moins éviter de s'engager ou annoncer des projets majeurs pendant la campagne électorale. Dans une démarche plus proactive, les bailleurs internationaux devraient, en coulisses, exercer des pressions pour décourager ces emplois abusifs et/ou, le cas échéant, prendre position publiquement pour les dénoncer.

## 6.4. Équité de genre et financement politique

Au cours des dernières années, on a pu constater une vague de réformes en matière de financement politique destinées à favoriser l'équité de genre en politique. À ce jour, de telles réglementations sont appliquées dans 27 pays<sup>80</sup>. L'Amérique Latine est chef de file avec un tiers des pays de la région où le financement public est conditionné à des prérequis en matière d'équité de genre<sup>81</sup>.

Haïti fait partie des pays qui ont utilisé le financement public comme « une carotte » dans ses efforts visant à promouvoir l'équité de genre. En fait, Haïti va un peu plus loin que d'autres pays en basant son financement sur l'inclusion de femmes dans les listes électorales et le nombre de femmes réellement élues. Les partis politiques qui présentent au moins 30 pour cent de candidates, et réussissent à faire élire 20 pour cent de celles-ci, obtiendront le double en financement public<sup>82</sup>. Cette législation cherche à éviter la situation fréquente

---

78 McMillan and Zoido

79 Hyde

80 Falguera, et al.

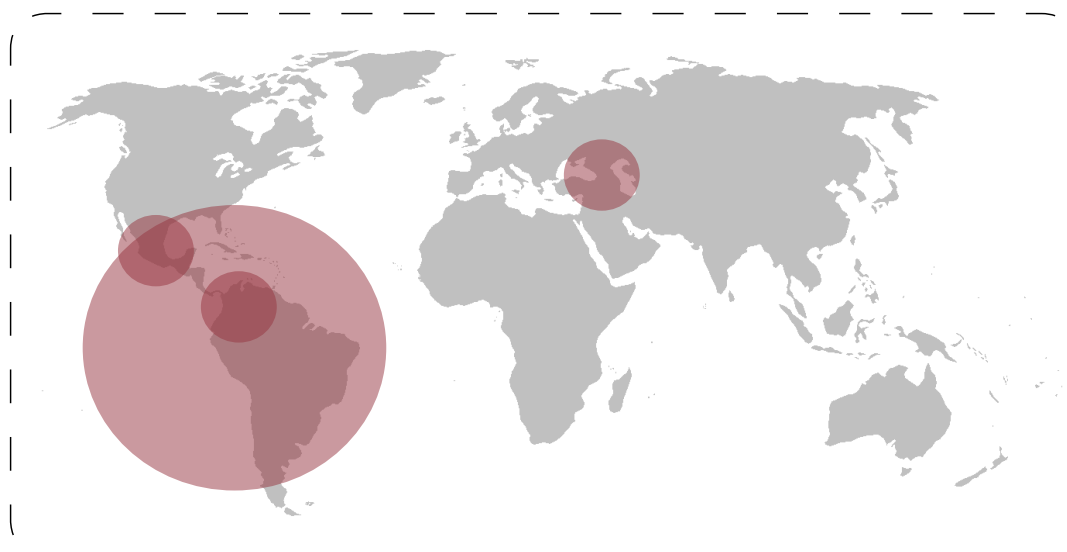
81 Ibid

82 Ibid

où des femmes sont nommées pour briguer des sièges difficiles à gagner ou bien sont incluses en fin des listes électorales. La nouvelle loi d'Haïti exige aussi que la moitié des fonds publics reçus servent à la formation et au soutien des campagnes<sup>83</sup> des femmes, et réduit les frais d'enregistrement des candidats pour des listes qui incluent au moins 30 % de femmes<sup>84</sup>.

Ces mesures sont considérées comme étant nécessaires pour pallier l'avantage financier des hommes, qui comprend en règle générale leur plus grande richesse, la tendance des partis à appuyer des candidatures masculines, leurs plus forts liens avec des réseaux ayant de grandes ressources, et (habituellement) l'avantage de leur mandat<sup>85</sup>. La recherche empirique au-delà de l'Amérique du Nord est limitée, mais dans une étude dans la province de Lima, il a été constaté qu'au Pérou, les candidats masculins dépensent en moyenne en publicité politique 4,6 fois plus que les candidates féminines<sup>86</sup>.

## 6.5. Cas Pays



---

83 Ibid

84 Le Moniteur

85 Falguera, et al.

86 Llanos and Dador

## Emploi abusif de fonds publics

Tiré de Falguera, et al., de Fontana and Speck et d'Ohman

Un certain nombre de pays ont cherché à voter des lois pour éliminer l'utilisation des fonds publics pendant les campagnes électorales. Voici quelques exemples:

- ◆ interdiction de dépenses gouvernementales disproportionnées durant la campagne électorale (Guatemala)
- ◆ interdiction de signer de nouveaux contrats publics durant les campagnes électorales (Brésil)
- ◆ préciser clairement les règles aux autorités compétentes pour l'autorisation des rassemblements ou d'autres activités électorales (ancienne République Yougoslave de Macédoine)
- ◆ dispositions pour transmettre le contrôle des forces de l'ordre au Tribunal Electoral National (Panama et Costa Rica)
- ◆ exiger aux médias publics d'être impartial dans le traitement des nouvelles concernant les différents acteurs politiques ainsi que sur les campagnes électorales, et consacrer autant de temps à tous les candidats (Moldavie)

## Géorgie

Tiré de Kenny

En Géorgie, un organisme inter-agence indépendant du gouvernement et des structures politiques a été créé pour s'assurer qu'il n'y a pas de mauvais usages des fonds publics. D'importants progrès ont eu lieu dans le pays en matière d'accès à l'information publique - notamment sur les contrats publics d'approvisionnement- ce qui a aussi permis de lutter contre les emplois abusifs de fonds publics. Par exemple, Transparency International Georgia a pu utiliser les données disponibles pour analyser 430 000 achats de l'État à un même fournisseur et sans appel d'offres, et a constaté que 60 % des dons faits au parti au pouvoir venaient de propriétaires, directeurs et avocats de compagnies qui ont obtenu ce type de contrats.

## Accès aux médias en Amérique Latine

Tiré de Gutierrez et Zovatto

Afin d'assurer une égalité des chances, 15 pays d'Amérique latine ont voté une loi offrant du temps gratuit dans les media aux partis politiques pendant les campagnes électorales. Parmi ceux-ci, quatre pays (le Brésil, l'Argentine, le Chili et le Mexique) interdisent aux partis d'acheter du temps supplémentaire à la télévision. Par exemple, les réformes sur le financement politique au Mexique de 2007-2008 ont été vues comme un grand bond en avant en termes de qualité (« salto de calidad »). En ce qui concerne l'accès aux médias, les principaux changements comprennent : l'interdiction de toute publicité privée à la radio ou à la télévision ; l'autorité de l'Instituto Nacional de Elecciones pour superviser et, le cas échéant, sanctionner ; l'assignation aux partis de temps gratuit dans les media, et l'établissement de critères pour distribuer la présence dans les media selon la formule utilisée pour le financement public.

## La « silla vacía » en Colombie

Suite au scandale de financement politique qui a impliqué un tiers des députés, la Colombie a voté une série de réformes importantes sur le financement des partis politiques. Une des principales mesures est celle de la « silla vacía » (siège libre) qui a été conçue pour stimuler un choix plus rigoureux de candidats par les partis politiques. Selon cette réforme, si un représentant élu est condamné pour trafic de drogue ou a des liens avec la guérilla ou les groupes paramilitaires, le parti ne peut pas le remplacer et perd donc un siège. De plus, les partis ou les mouvements politiques qui appuient des politiciens ayant des liens avec les groupes armés illégaux ou ont été condamnés pour trafic de drogue, pour infractions électorales et/ou des crimes contre l'humanité peuvent être forcés à rembourser l'argent public reçu pour le financement de la campagne électorale ou pourraient même perdre leur statut juridique.

## Promotion de l'équité de genre au Mexique

Tiré de Cardenas Morales

Au cours des dernières années, le Mexique a voté toute une série de mesures visant à favoriser une plus grande participation des femmes dans la politique. Parmi ces mesures, il y a la réforme sur le financement politique de 2008 qui prévoit que 2 % du montant du financement public aux partis doit être consacré « à la formation, à la promotion et au développement du leadership des femmes ». Une étude sur la mise en application de la loi indique cependant certains défis, notamment : une partie des 2 % a été utilisée pour des activités non liées à l'équité de genre, telles que des dépenses en équipement ou le paiement de salaires et avantages sociaux du personnel ; un manque de clarté dans la définition de « formation, promotion et développement du leadership politique des femmes » ; et des sanctions financières trop faibles pour que les partis se sentent vraiment obligés.



## Bibliographie

---

ACE Systems with Separate Polling Stations for Men and Women 19 March 2013 <https://aceproject.org/electoral-advice/archive/questions/replies/186593731>

Bardall, G Haiti: *A Crisis of Credibility ACE* <http://aceproject.org/ace-en/topics/em/electoral-management-case-studies/haiti-a-crisis-of-credibility>

Benoit, K and Wiesehomeier, N Presidents, *Parties and Policy Competition* A paper presented at the V Congreso Europeo CEISAL de Latinoamericanistas, 11/14 April, 2007

Bibler, S; Mohan, V and Ryan, K *Gender Equality and Election Management Bodies: A Best Practices Guide* (Washington DC: IFES, 2014)

Cardenas Morales, N. *El financiamiento público de los partidos políticos nacionales para el desarrollo del liderazgo político de las mujeres* Tribunal Electoral del Poder Judicial de la Federación. Distrito Federal, Mexico. 2011

Carothers, T *Confronting the Weakest Link. Aiding Political Parties in New Democracies* (Washington D.C.: Carnegie Endowment for International Peace, 2006)

Corporacion *Latinobarometro* Latinobarometro database <http://www.latinobarometro.org/lat.jsp>

Dador, J and Llanos, B, *La Igualdad Esquiva: Una Mirada de genero a las Elecciones Generales de 2006* (Lima: International IDEA, 2007)

DW *Why Europeans Are Losing Interest in Politics* 24 March 2014 <http://www.dw.de/why-europeans-are-losing-interest-in-politics/a-17102465>

*The Economist* Haitian Politics: About Time 6 October, 2011

Ellis, A; Gratschew, M; Pammett J and Thiessen, E *Engaging the Electorate: Initiatives to Promote Voter Turnout from Around the World* (Stockholm: International IDEA, 2006)

European Commission for Democracy Through Law. (2013). *Report on the Misuse of Administrative Resources During Electoral Processes*.

Falguera, E; Jones, S, and Ohman, M, *The Funding of Political Parties and Election Campaigns: A Handbook on Political Finance* (Stockholm: International IDEA, 2014)

Fischer, J and Lopez-Pintor R *Getting to the CORE: A Global Survey on the Cost and Registration of Elections* (IFES and UNDP, 2005)



Fontana, A and Speck, B, *Milking the System: Fighting the Abuse of Public Resources for Re-Election*. (Bergen: U4: Anti-Corruption Resource Centre, 2011)

Franco-Cuervo, A and Romero Clavijo, B, *Senado 2006: impacto de la reforma político-electoral* (Bogotá: Editorial Universidad del Rosario, 2007)

Freedom House, *Freedom in the World 2005-Indonesia*, 20 December 2004

Geys, B *Explaining voter turnout: A review of aggregate-level research* *Electoral Studies* 25, 2006

Giraldo, F and Lopez, J *El Comportamiento Electoral y de Partidos en los Comicios para Camara de Representantes 2002-2006*, Colombia Internacional 64, jul - dic 2006

Global Commission on Elections, Democracy and Security, *Deepening Democracy: A Strategy for Improving Integrity of Elections Worldwide - The Report of the Global Commission on Elections, Democracy, and Security* (Stockholm: International IDEA, 2012)

Hartlyn, J; McCoy J and Mustillo T *Electoral Governance Matters : Explaining the Quality of Elections in Contemporary Latin America* *Comparative Political Studies* 41, 2007

Horowitz, D *Electoral Systems a Primer for Decision Makers* *Journal of Democracy* Volume 14 Number 4, October 2003

Hyde, S *The Observer Effect in International Politics: Evidence from a Natural Experiment* *World Politics*, Volume 60, Number 1, October 2007

Instituto Nacional de Elecciones de Mexico, *¿Qué es el Instituto Nacional de Elecciones?* [http://www.ine.mx/archivos3/portal/historico/contenido/Que\\_es/](http://www.ine.mx/archivos3/portal/historico/contenido/Que_es/)

Inter-American Development Bank *La política de las políticas* (Washington D.C.: IADB, 2006)

International Crisis Group *Governing Haiti: Time for National Consensus Latin America and Caribbean Report* N°46, 4 February 2013

International Foundation for Electoral Systems *Election Guide: Haiti Report* <http://www.electionguide.org/countries/id/94/>

International Foundation for Electoral Systems *First Haitian Conference on Disability Rights and Political Participation* Held in Port au Prince 18 December 2014 <http://www.ifes.org/Content/Publications/Articles/2014/First-Haitian-Conference-on-Disability-Rights-and-Political-Participation-Held-in-PortauPrince.aspx>

International IDEA *Electoral Management Design: The International IDEA Handbook* (Stockholm: International IDEA, 2006)

International IDEA *Electoral Management during Transition: Challenges and Opportunities* (Stockholm: International IDEA, 2012)

International IDEA *Les partis politiques dans la construction de la démocratie en Haïti*, (Port au Prince: International IDEA, 2014)

International IDEA *La Política por Dentro: Cambios y Continuidades en las Organizaciones Políticas de los Países Andinos*. (Stockholm: International IDEA, 2007)

International IDEA *Voter Turnout Database* <http://www.idea.int/vt/viewdata.cfm>

Kenny, C *Four Leaders in Contract* Publication Center for Global Development 12 November 2014 <http://www.cgdev.org/blog/four-leaders-government-contract-publication>

Kerevel, Y *Election Management Bodies and Public Confidence in Elections: Lessons from Latin America* (Washington DC: IFES 2009)

Lopez-Pintor, R *Electoral Management Bodies as Institutions of Governance*, UNDP Discussion Paper, 2000

McClintock, C *Plurality Rules, Political Parties and Democracy in Latin America*, Paper prepared for the 2012 meeting of the American Political Science Association, New Orleans, August 30-September 2, 2012.

McMillan J and Zoido, P *How to Subvert Democracy: Montesinos in Peru* Stanford Graduate School of Business Research Paper 1851(R) 2004

MINUSTAH, *Appui au Processus Électoral 2014*,

Molina, J.E. *Consecuencias políticas del calendario electoral en América Latina: ventajas y desventajas de elecciones simultáneas o separadas para presidente y legislatura* América Latina Hoy (29), 2001

Le Moniteur, *La Loi Electoral*, 10 December 2013

Nohlen, D *La participación electoral como objeto de análisis*, 2009, <http://www.slideshare.net/tuesta/la-participacin-electoral-como-objeto-de-anlisis-dieter-nohlen>

Nohlen, D; Zovatto, D; Orozco, J, and Thompson J *Tratado de derecho electoral comparado de America Latina* (Stockholm: International IDEA, 2007)

Norris, P *Building political parties: Reforming legal regulations and internal rules* Report for International IDEA, 2005 <http://www.hks.harvard.edu/fs/>

pnorris/Acrobat/Building%20political%20parties.pdf

Öhman, M, *Abuse of State Resources: A brief introduction to what it is, how to regulate against it and how to implement such regulations resources.* (Washington D.C: USAID, 2011)

Organization of American States *Report of the Joint Electoral Observation Mission of the Organization of American States (OAS) and the Caribbean Community (Caricom), 2011*

Orozco Enriquez, J *Electoral Justice Handbook* (Stockholm: International IDEA, 2010)

Payne, M; Zovatto, D and Mateo Díaz, M *La politica importa: Democracia y desarrollo en America Latina* (Washington D.C.: IADB, 2006)

Reilly, B *Electoral Assistance and Post-Conflict Peacebuilding - What Lessons Have Been Learned?* Paper presented at the WIDER Conference on Making Peace Work, 4-5 June 2004, Helsinki

Reilly, B *Political Parties and Political Engineering in the Asia-Pacific Region* Asia Pacific Issues, No. 71, December 2003.

Reilly, B *Post-Conflict Elections: Uncertain Turning Points of Transition* (Canberra Centre for Democratic Institutions, 2006)

Rocha-Menocal, A *Why electoral systems matter: an analysis of their incentives and effects on key areas of governance* Overseas Development Institute, 2011 <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7367.pdf>

Romero Ballivian, S *Medio Siglo de Historia del Organismo Electoral de Bolivia.* <http://econstitucional.com/ensayos/Historia%20de%20la%20Corte%20Nacional%20Electoral%20S.%20Romero.pdf>

Stapenhurst, R., Johnston, N., Pelizzo, R, *The Role of Parliament in Curbing Corruption*, (Washington D.C: World Bank, 2006)

Tuccinardi, D *International Obligations for Elections: Guidelines for Legal Frameworks* (Stockholm: International IDEA, 2014)

Tuesta Soldevilla, F *La democracia tiene costo: hacer elecciones* Elecciones (2004) 4, 153

Tuesta Soldevilla, F *Sistemas electorales y partidos politicos* Centro Guaman Poma de Ayala <http://www.guamanpoma.org/demciud2007/monografia/FTuesta/Separata%202.pdf>

United Nations Development Program *Advantages and Disadvantages of Different Funding Mechanisms for UNDP Electoral Projects: Standard*



Cost-sharing, Trust Funds, and Baskets of Funds [http://toolkit-elections.unteamworks.org/?q=webfm\\_send/156](http://toolkit-elections.unteamworks.org/?q=webfm_send/156)

United Nations Development Program [Comparative Experience in Electoral Administration and the Arab World](http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/electoral_systemsandprocesses/comparative-experience-in-electoral-administration-and-the-arab/) April 2011 [http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/electoral\\_systemsandprocesses/comparative-experience-in-electoral-administration-and-the-arab/](http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/electoral_systemsandprocesses/comparative-experience-in-electoral-administration-and-the-arab/)

UN Kenya [Newsletter](http://www.unicnairobi.org/newsletter/UNNewsletter_March2013.pdf) March 2013 [http://www.unicnairobi.org/newsletter/UNNewsletter\\_March2013.pdf](http://www.unicnairobi.org/newsletter/UNNewsletter_March2013.pdf)

UN Women [Annual Report](#) 2011-12

Van Biezen, I [The Decline of Party Membership Across Europe Means that Political Parties Need to Reconsider How They Engage with the Electorate](http://blogs.lse.ac.uk/europpblog/2013/05/06/decline-in-party-membership-europe-ingrid-van-biezen/) LSE Blog. <http://blogs.lse.ac.uk/europpblog/2013/05/06/decline-in-party-membership-europe-ingrid-van-biezen/>

World Health Organization [Overcoming Adversity: Haitians Deal with Disabilities](http://www.who.int/hac/crises/hti/blog/mari_agnes/en/) [http://www.who.int/hac/crises/hti/blog/mari\\_agnes/en/](http://www.who.int/hac/crises/hti/blog/mari_agnes/en/)

## Le Projet

### Promotion du dialogue pour la réforme démocratique en Haïti

Une initiative du Club de Madrid avec le soutien de l'Union Européenne

Le Club de Madrid et l'Union européenne ont lancé un projet visant à soutenir les dirigeants haïtiens à surmonter les défis politiques immédiats et, en parallèle, à promouvoir le dialogue pour traiter des obstacles structurels qui entravent la réforme démocratique.

- ◆ Établir des espaces de dialogue et de négociation multi-acteur permettant de réunir les principales forces vives du pays pour la réflexion autour de priorités de gouvernance démocratique identifiées conjointement.
- ◆ Accompagner les leaders haïtiens dans la gestion des défis politiques immédiats et les soutenir dans la recherche de solutions.
- ◆ Promouvoir le dialogue sur les réformes démocratiques à moyen et à long terme dans le but de conclure des accords pragmatiques menant à des actions politiques concrètes.

Pour compléter ces informations vous pouvez consulter le site:

[http://www.clubmadrid.org/en/programa/promoting\\_dialogue\\_for\\_democratic\\_reform\\_in\\_haiti](http://www.clubmadrid.org/en/programa/promoting_dialogue_for_democratic_reform_in_haiti)

## Club de Madrid

Le Club de Madrid est une organisation à but non lucratif et indépendante composée de plus de 100 anciens Présidents et anciens Premiers Ministres démocratiques de plus de 60 pays différents, constituant ainsi le plus grand forum mondial d'anciens chefs d'État et de Gouvernement, réunis pour promouvoir la gouvernance démocratique et faire face au défi des conflits politiques, là où l'expérience politique de nos membres peut faire la différence. [www.clubmadrid.org](http://www.clubmadrid.org)

Pour compléter ces informations vous pouvez consulter le site:

[www.clubmadrid.org](http://www.clubmadrid.org)

## L'Union Européenne

L'Union Européenne est composée de 28 États Membres qui ont décidé de combiner progressivement leurs connaissances, ressources et avenir. Ensemble, tout au long d'une période d'élargissement de 50 ans, ils ont créé une zone de stabilité, démocratie et développement durable tout en préservant la diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union Européenne est engagée à partager ses réalisations et ses valeurs avec des pays et populations au-delà de ses frontières.

Pour compléter ces informations vous pouvez consulter le site:

<http://europa.eu/>

## L'auteur

**Kristen Sample** Kristen Sample est spécialiste en gouvernance et démocratie et a travaillé comme consultante pour le Club de Madrid, UN Women et Open Society Foundations, entre autres organisations. De 2012 à 2014, elle a assumé les fonctions de directrice des programmes internationaux pour International Institute for Democracy and Electoral Assistance (International IDEA), responsable de la gestion de connaissances et du soutien technique aux programmes. Auparavant, elle a été chef de mission pour la région andine à International IDEA et a coordonné les initiatives en matière de démocratie et développement et équité de genre en Amérique Latine. Avant de rejoindre International IDEA, Kristen a travaillé au Pérou, Bolivie, Guatemala et Chili dans différentes positions liées à la promotion de la démocratie et l'appui de la société civile. Elle a publié ou a été l'auteur de nombreuses publications.